



## **C'est une victoire significative que les jardins d'enfants pédagogique de Paris restent ouverts.**

Il est important de reconnaître l'engagement continu de l'intersyndicale, de l'association « DECOLAJE » et des élus au cours de ces 5 dernières années (2019/2024) pour préserver les JEP. On a réussi à garantir l'avenir des jardins d'enfants qui jouent un rôle majeur, pour l'accueil des enfants de plus de 3 ans en situation d'handicap.

L'importance de cette mobilisation collective a démontré un rôle crucial que jouent ces JEP dans la vie des enfants et de leurs familles.

Malgré cette avancée, des défis persistent. La question cruciale de la rentrée de septembre 2024 demeure préoccupante, notamment en raison du manque de personnel. Nous percevons une certaine fébrilité au sein de la DFPE, car il est demandé aux familles d'inscrire leurs enfants à la fois dans les structures scolaires et les JEP pour la rentrée de septembre.

Qu'est-il prévu si, malgré les appels à l'inscription, il n'y a pas suffisamment d'enfants inscrits et de personnel disponible pour assurer le fonctionnement des JEP ?

La DFPE, après avoir annoncé la disparition imminente des JEP a déjà fait partir les agents, et de déjà redistribué certains locaux ;

La DFPE est satisfaite que les JEP restent ouverts mais apparemment la direction, ne s'était pas préparée à cette issue d'où l'angoisse des professionnels pour la rentrée de septembre prochain !

